

moins dans le contexte actuel les droits de pêche dont jouit la France depuis le traité d'Utrecht.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 3^e fois, est adopté.)

MOTION D'AJOURNEMENT

Une motion d'ajournement de la Chambre, aux termes de l'article 40 du Règlement, est censée avoir été présentée.

L'OFFICE NATIONAL DU FILM—LA FERMETURE DU BUREAU DE BRANDON

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, hier j'ai soulevé la question de la direction dans laquelle l'Office national du film s'oriente, surtout en ce qui a trait au service de distribution dans les régions rurales du Canada. Cette question a fait l'objet de discussions de temps à autre au cours de la session actuelle. De fait, elle a fait l'objet d'une controverse plus tôt dans l'année, lorsqu'on a pris la décision de cesser de distribuer à titre gracieux les excellents films de l'Office national du film. Par suite des protestations d'écoles qui dépendent surtout de cette source de renseignements sur le Canada, des bibliothèques publiques, et des conseils régionaux du film dispersés un peu partout au pays, on est revenu sur cette décision. Le secrétaire d'État (M. Pelletier) a déclaré alors que le service redeviendrait ce qu'il était dans les premiers temps de l'Office national du film.

Si je reprends la question, c'est que le centre de distribution pour l'Ouest du Manitoba, sis dans la ville de Brandon, doit fermer ses portes à la fin du mois. Je suppose que celui de Brandon n'est qu'un de plusieurs centres de distribution qui desservent les régions rurales du pays, dont on peut supposer raisonnablement qu'elles font le plus grand usage de ce service. Le ministre et le gouvernement semblent ainsi avoir décidé de faire indirectement ce qu'il n'ont pas réussi directement, en ce qui concerne la décision précédente dont j'ai déjà parlé.

• (10.10 p.m.)

C'est une question importante, car l'Office national du film a vraiment été le premier service institué précisément pour combler les lacunes de l'information en ce qui concerne le contenu canadien, expression populaire de nos jours. L'Office a été conçu pour présenter sur le Canada des renseignements en profondeur par la cinématographie. C'était un organisme à la fois culturel et éducatif. Quiconque a pris part aux activités des conseils locaux du film conviendra qu'il a rempli une fonction très utile. Je suppose que l'une des principales raisons qui ont présidé à la création de l'Office national du film était de compenser l'influence de Hollywood et du marchandage qui avait prédominé jusqu'alors dans l'activité cinématographique canadienne.

Je suis heureux de voir le secrétaire d'État ici ce soir. Nous dirait-il s'il s'agit ici d'un abandon du service à destination de l'Ouest du Manitoba, du Manitoba rural qui, comme je l'ai dit tantôt, est le plus grand usager du service, ou bien s'il s'agit plutôt d'une tentative en vue d'offrir ce genre de service à partir d'un bureau central dans la ville de Winnipeg? De plus, la mesure est-elle considérée comme un élément du programme d'austérité du gouvernement? S'il en est ainsi, on fait erreur, à mon avis, car les frais du service aux régions rurales du Manitoba ou d'ailleurs au Canada où l'on a fermé des bureaux, seront beaucoup plus élevés à cause des distances plus grandes à couvrir. A long terme, le service coûtera plus cher et le programme culturel, instructif et éducatif que l'Office national du film offrait jusqu'ici ne s'en trouvera pas amélioré.

En outre, monsieur l'Orateur, ça me semble un infléchissement de la politique que le ministre a adoptée en d'autres secteurs d'information. Des programmes culturels coûtant des millions sont mis en place à l'heure actuelle par le secrétariat d'État. Information Canada dépensera 7 millions de dollars durant l'année financière actuelle pour mieux coordonner et rendre plus efficace son service d'information, en vue de faire connaître le Canada aux Canadiens, et à côté de cela nous avons la réduction d'un service d'information qui a fait ses preuves en tant que source utile d'information sur le Canada.

C'est de la discrimination contre le Canada rural. Ce semble être la politique générale du gouvernement à l'heure actuelle—avec la fermeture de bureaux de poste ruraux, autre aspect des communications—laquelle est sus-